



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 18 janvier 2001**

[PAS

D'ANNEXE]

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 janvier 2001

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement d'activités  
économiques des ors à M. Troughon**

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoint :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE

DELIBERATION D2010352001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2001**

**Développement Economique**

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement d'activités  
économiques des ors à M. Troughon**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

M. TROUCHON a acquis à la Ville en 1998 un terrain de 2.001 m<sup>2</sup> dans le lotissement des Ors pour y installer son activité de transport de béton prêt à l'emploi.

Sa Société ayant connu une croissance importante, il a besoin aujourd'hui d'acquérir une nouvelle parcelle pour réaliser une extension.

Il souhaite acheter une parcelle de 1.001 m<sup>2</sup> jouxtant sa propriété actuelle.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à M. TROUCHON ou à toute Société qu'il désignera pour réaliser l'opération, la parcelle cadastrée section IA n° 83 d'une superficie de 1.001 m<sup>2</sup>.

- fixer le prix de vente de ce terrain à 40,00 Francs H.T. le m<sup>2</sup> auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur sur les terrains à bâtir à la signature de l'acte authentique.

- préciser que les frais de bornage, de notaire et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur.

- préciser que les sommes résultant de cette cession seront imputées en recette de la sous fonction 92.903.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)